



Retour du débat sur les enjeux archivistiques en Région wallonne

Florain Delabie – vice-président

Le 14 mai dernier, s'est tenu à Namur le troisième et dernier débat organisé par l'AAFB suite à la publication de notre mémorandum en vue des élections du 26 mai 2019. Cette soirée, organisée dans les locaux de l'Université de Namur, se concentrait sur les enjeux numériques autour des thématiques de l'Open Data, le numérique au service de la bonne gouvernance des organisations et l'archivage numérique. Pour débattre de ces sujets, l'AAFB avait invité des candidats aux élections régionales wallonnes et quatre d'entre eux ont répondu : Stéphane Hazée pour Ecolo, Sabine Laruelle pour le MR (remplacée en cours de débat par Anne Barzin), Jean-Frédéric Eerdeken pour le PS et Coralie Bonnet pour le CDH.

Après une première question plus personnelle de la modératrice, Marie-Laurence Dubois, présidente de l'AAFB, pour savoir ce qu'évoque la question des archives à chacun des candidats, le débat fut entamé sur la question de l'Open Data. La question portait sur la volonté ou non des partis d'avancer sur la question de l'Open Data, sachant que le cadre législatif fait défaut en Région Wallonne suite au blocage du processus de décret conjoint entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région Wallonne. Stéphane Hazée remet en contexte l'évolution de ce décret et les complications de mise en œuvre. Il souligne de plus que le parti Ecolo est très demandeur de l'avancement de ce dossier, puisque l'Open Data est un des enjeux importants pour le débat démocratique. Les autres candidats soutiennent à divers niveaux le projet, mais peu d'informations seront partagées sur les raisons concrètes du blocage. Enfin Coralie Bonnet pour le CDH, nous informe qu'une nouvelle version de la directive Européenne serait à l'étude. Ceci pourrait également retarder la publication du texte en Wallonie.

La deuxième question du débat se concentrait sur l'importance de la gestion et de la préservation des informations pour les institutions publiques, dans l'optique des principes de bonne gouvernance. Anne Barzin pour le MR insiste notamment sur l'importance de pouvoir conserver plus d'informations sur ce qui s'est passé, soulignant le rôle important de la



transmission des connaissances et des savoirs dans les institutions publiques. Elle indique également que cette mention de bonne gouvernance est transversale et que les gestionnaires de l'information pourraient jouer un rôle dans la transparence des décisions, avec par exemple la prise en charge de la publication d'un cadastre des subsides octroyés. Les candidats s'accordent également sur le fait que les gestionnaires de l'information ont un rôle crucial à jouer dans les organisations, Stéphane Hazée évoquant même l'idée de créer un rôle obligatoire dans les institutions publiques à l'instar de celui du DPO créé et imposé par le RGPD.

La suite du débat se concentrait sur les enjeux liés au développement du numérique et plus particulièrement sur une proposition portée par l'AAFB dans son mémorandum ; à savoir la création d'un centre d'excellence en matière de préservation de l'information numérique. Ce projet, déjà évoqué et chiffré par l'association en collaboration avec Digital Wallonia, a recueilli un intérêt enthousiaste par les différents candidats chacun avec leur sensibilité idéologique : Jean-Frédéric Eerdekenes insistait pour garder ce centre (et donc les serveurs) en Wallonie ; Coralie Bonnet reconnaissait l'importance qu'un tel centre pourrait avoir pour la crédibilité des institutions publiques ; Stéphane Hazée reconnaissait que ce projet pourrait combler des carences actuelles et insistait sur la prise en compte des coûts environnementaux ; et enfin Anne Barzin y voyait une opportunité de créer de nouveaux partenariats public-privé.

Pour conclure ce débat, l'animatrice et les membres de l'AAFB présents dans la salle ont voulu interpeller les candidats sur plusieurs sous-thématiques importantes pour le secteur : la nécessité de prendre en compte le volet des archives communales dans le code de démocratie locale Wallonne et de légiférer en la matière à l'instar de la Flandre, contrer l'idée reçue que les archives des cabinets ministériels peuvent prendre le chemin de la déchiqueteuse plutôt que d'être transférées aux archives de la région, ou encore le sous-financement flagrant du secteur des archives en Région Wallonne.